



# TARIFS 2023-2024

Du 1er septembre 2023 au 15 septembre 2024

Toutes les inscriptions peuvent se faire en ligne sur notre site internet ou directement au club house.

ATTENTION : SANS RÈGLEMENT, VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

## 7 courts éclairés

- . 3 courts en terres battues synthétiques
- . 4 courts couverts en green set

## Nos installations

- . Club house
- . Vestiaires hommes et femmes
- . Salle de fitness

[WWW.CHATENAY-MALABRY-TENNIS.FR](http://WWW.CHATENAY-MALABRY-TENNIS.FR)

240 avenue de la Division Leclerc  
92290 Châtenay-Malabry  
Accueil: 01.43.50.46.31



# DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION

1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne sur internet ou directement au club
2. Déposer le règlement au club (Paiement comptant en CB, espèces ou virement / Possibilité de payer en échelonner par chèques (maximum en 6 fois)
3. Pour tout nouvel adhérent, se présenter aux journées test de niveau
4. Après ces étapes, vous serez informés, à partir du 14 septembre, par mail de l'horaire et jour de votre séance de tennis

## TENNIS

### FORMULES PROPOSÉES

COTISATION ANNUELLE	FORMULE PREMIUM	FORMULE PREMIUM+
ADULTES +25 ANS (année 1999 et moins)	545€	645€

NOUVEL ADHÉRENT	+15€
NON CHÂTENAYSIENS	+ 25€
CARTE D'ACCES AUX TERRAINS	+10€
2ÈME SÉANCE DE TENNIS en journée semaine avant 17h	+250€
2ÈME SÉANCE DE TENNIS semaine après 17h ou samedi	+290€

# VOTRE ADHÉSION VOUS DONNE ACCÈS

ADHESION ANNUELLE	ACCÈS TERRAINS 7j/7 8H à 22H	COURS DE TENNIS Journée en semaine avant 17h	COURS DE TENNIS après 17h en semaine ou samedi	CLUB HOUSE	VESTIAIRE
FORMULE PREMIUM	✓	✓	✗	✓	✓
FORMULE PREMIUM+	✓	✗	✓	✓	✓

**Conditions d'adhésion à l'association et d'inscription aux cours:** tous les joueurs de tennis doivent être licenciés avec un certificat médical ou questionnaire de santé à jour et avoir signé le règlement interne.

## Cours collectif

Réservé aux membres du club, tous niveaux, avec 3 à 4 élèves par cours.

**28 séances d'une heure ou 1h30 en plateau (8 joueurs répartis sur 2 terrains / 1 enseignant)**

Hors jours fériés et vacances scolaires

## Cours collectif à 2 personnes

Réservé aux membres du club, tous niveaux, avec 2 élèves par cours.

**20 séances d'une heure (hors jours fériés et vacances scolaires)**

# JOURNÉES TEST DE NIVEAU (OBLIGATOIRE POUR TOUT NOUVEL ADHÉRENT)

Les journées test de niveau pour les nouveaux adhérents sont organisées la 2ème semaine de septembre. Le test ne durera que quelques minutes afin d'établir la constitution des groupes selon votre niveau de jeu. Vous trouverez ci-dessous les dates et horaires pour se présenter. Nous vous prêterons une raquette, si besoin.

**Mercredi 6 septembre de 14h à 19h**

**Samedi 9 septembre entre 10h-12h et 14h-17h**

**Le test est à faire après dépôt de la fiche d'inscription + règlement**

# LICENCE FFT

La licence est offerte pour toute inscription au club.  
Validation de la licence sur présentation du certificat médical ou questionnaire de santé.

# INVITATION

Deux possibilités:

- Vous pouvez demander des invitations par mail, par téléphone ou en venant au club house. Celles-ci doivent être réglées avant chaque partie.
- Vous pouvez régler et créditer au club house des invitations. Celles-ci seront disponibles sur votre compte adhérent pour réserver un court

**Invitation ..... 10€/heure/personne\***

**\*Pour toute autre demande, veuillez, au préalable, nous contacter.**

# RÉDUCTION (uniquement l'adhésion)

**Réduction selon le classement pour les joueurs et joueuses licencié(e)s au club et prenant des cours de tennis**

. Joueur/joueuse classé(e) 15, 5/6 ou 4/6 : 155€ châténaysiens /180€ non châténaysiens

. Joueur/joueuse classé(e) à partir de 3/6 et +: adhésion offerte

# CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le règlement pourra être effectué à tout moment à l'accueil en CB, chèques et espèces.  
Nous acceptons les coupons sports ANCV (au nom de l'adhérent ou du parent), le pass+, le pass'sport et les bons CAF.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise, aucun remboursement ne pourra être exigé en cas d'interruption ou d'arrêt d'activité en cours d'année.

Aucun adhérent enfant ou adulte, ne peut bénéficier de cours collectif ou individuel sans être à jour de ses cotisations.

L'inscription est prise à l'année, selon les prix affichés sur le site.

## NOS PARTENAIRES OFFICIELS



## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

